

Stages

Volume 3, numéro 3, décembre 1982, janvier 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/34996ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

ISSN

0820-8921 (imprimé)

1923-3221 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1982). Stages. *Ciné-Bulles*, 3(3), 4–5.

La programmation du Ciné-Club de Sept-Iles, de même que celle du Ciné-Club-Port-Cartier, se décide en août pour l'année.

Un projet: améliorer la qualité technique (son) des projections.

Un souhait: rejoindre plus de monde et faire deux projections le samedi plutôt qu'une seule.

LALUCINÉ (Cégep de Hauterive — huitième année d'opération).
Au bout du fil: Pierre Desaulniers.

Cette année le groupe le plus dynamique du collège est celui de la programmation cinéma. La participation au cinéma Laluciné a augmenté par rapport à l'an dernier.

Les films présentés sont des films de cinéma parallèle et non de ciné-clubs. De temps en temps, on fait place au programme de l'O.N.F. que vient présenter Benoît Côté.

Un projet: un café/cinéma de répertoires au Kafé-Kibboutz du Cégep.

F.B.

STAGES

STAGE D'INITIATION À LA PROJECTION

Date: 21 janvier 1983

Lieu: R.O.N.L.Q., 1415 Jarry est, local 3.27, Montréal. Métro: Jarry, (autobus 193 est).

Heure: 18h30 — 23h30

Coût: membre: 10\$; non-membre: 35\$

Objectifs:

- Permettre aux futurs projectionnistes et aux responsables ou animateurs de cinémas parallèles de s'initier à la projection en 16mm d'une manière théorique et pratique: écran, cabine de projection, câblages, focales, cinémascope (lentille anamorphique), mise au point préalable à la projection, projecteurs, système sonore, etc.
- Faire connaître les différents appareils sur le marché ainsi que leurs capacités respectives en fonction des besoins.
- Favoriser la conservation des films par une manipulation adéquate de la pellicule (perforations, réparations de dommages, etc.).

Ressources:

La firme Service de films Robert (Robert Miniaci, projectionniste; Jean Darbesson, technicien; Phil Gregory, expert en systèmes audio-visuels).

Programme:

1. Remise du cahier de stage
Présentation des personnes-ressources
2. Exposé général sur la projection, par Robert Miniaci
 - La salle de projection, ses dimensions, la disposition des sièges, de l'écran, des projecteurs;
 - Caractéristiques acoustiques de la salle;
 - Un matériel selon la dimension de votre salle;
 - Les possibilités sonores et visuelles, du matériel de projection;
 - Qualité des bandes sonores;
 - Projecteurs manuels/automatiques/à fente (Singer);Période de questions:
 - Les problèmes reliés à votre salle, votre installation et votre matériel;
- 3- Exposé technique et démonstration
 - Comment vérifier le film avant la projection?
 - Que faire si votre appareil a un défaut?
 - Comment changer une lampe?
 - Comment réparer un film brisé?
 - Que faire si le film est mal emboîné (il commence par la fin, l'image est renversée, le film commence par le début mais il est quand même à l'envers, etc.)?
 - Comment faire la mise au foyer ("focus")?
 - Comment faire les ajustements en cinémascope?
 - Que faire si l'enfilement automatique ne fonctionne pas?
 - Que faire s'il n'y a pas de son?
- 4- Période de manipulation par les stagiaires.

N.B.

- Date limite pour l'inscription (une petite lettre accompagnée d'un chèque suffiront): 18 janvier 1983
- Le stage sera annulé si le minimum de 10 participants payants n'est pas atteint. Le cas échéant, les personnes inscrites seront avisées et remboursées aussitôt que possible.

STAGE DE FORMATION EN ANIMATION CINÉMATOGRAPHIQUE

Dates: 22-23 janvier 1983

Lieu: Cinémathèque Québécoise, 335 Boul. Maisonneuve Est, Montréal (Métro: Berri).

Problématique générale:

Donner aux responsables de cinémas parallèles existants ou naissants les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour faire de ces cinémas des lieux privilégiés de réflexion, de discussion, de critique et de plaisir en matière de cinéma; donner à ces responsables le goût, le courage, la conviction

et des idées pour faire en sorte que leur cinéma soit de plus en plus attrayant sans se compromettre sur le plan de la qualité.

Objectifs spécifiques:

Étant donné la problématique générale, chaque participant se fixera lui-même ses objectifs spécifiques en fonction de ses besoins et de la situation de son organisme. Ces objectifs personnalisés pourront, par conséquent, être centrés sur les techniques de promotion, sur les manières de susciter et de diriger un débat avec le public, sur les manières dont on peut profiter de la présence d'un cinéaste, sur la réceptivité du public et les possibilités de l'"éduquer", sur l'attitude à développer face au cinéma québécois, aux superproductions américaines, etc. Ces objectifs personnalisés seront inscrits sur un formulaire au début du stage.

Personnes-ressources:

- Yves Lever, critique de cinéma et professeur de cinéma au Collège d'Ahuntsic;
- Louise Carrière, présidente de l'Association québécoise des études cinématographiques et professeur de cinéma au Collège du Vieux Montréal;
- Pierre Jutras, professionnel de la Cinémathèque Québécoise et responsable de la revue "Copie zéro";
- Michel Desmarais, chercheur en psychologie sociale, professionnel en intervention sociale.

Programme

Samedi, 22 janvier 1983

10h Réunion à la Cinémathèque Québécoise, 335 Boulevard de Maisonneuve Est, Montréal; Présentation des participants et des personnes-ressources;

Distribution d'un document contenant:

- un tableau de questions ayant trait à la compréhension d'un film (préparé par Yves Lever);
- des renseignements sur l'ACPQ, un questionnaire d'évaluation, formulaire sur les besoins concrets et intentions.

10h à Echange sur les problèmes dans les différentes régions (Resp.: Michel Desmarais)

- 12h30
- comment amener des spectateurs dans la salle?
 - que faire d'un film sous-titré?
 - quels sont les films de qualité disponibles en 16mm?
 - où peut-on les louer? pour combien? qui fixe les prix?
 - comment savoir que tel film est un film de qualité?
 - y a-t-il des textes disponibles?
 - y a-t-il des attitudes, des techniques d'intervention spécifiques, quand il s'agit d'animer un débat?
 - comment intéresser un spectateur à un film inconnu?
 - etc.

12h30 Dîner

14h à Exemple d'exploitation d'un film (Resp.: Yves Lever)

14h Introduction, par les personnes-ressources, au film "Les années de plomb"

14h30 Visionnement du film "Les années de plomb" de Margarethe von Trotta, à la Cinémathèque (conditions idéales de visionnement, confort optimal).

16h15 Pause-café

16h45 Exploitation du film: titre, provenance et références historiques, ligne idéologique, etc.; éléments de langage, montage, utilisation des objets, du décor, etc.; construction du scénario, etc.

19h Souper (en groupe)

Dimanche, 23 janvier 1983

10h00 Suite, s'il y a lieu, de l'exploitation; réponses possibles à la question: comment présenter un tel film dans une salle parallèle tout en intéressant le public? Ou: comment créer, chez un public dominé par les superproductions américaines, le goût et le plaisir de voir des films différents? (Resp.: Louise Carrière)

12h Dîner

13h15 Visionnement de "Le futur intérieur" de Jean Chabot et Yolaine Rouleau (66 min.), en présence des cinéastes, ainsi que de "Souvenirs de guerre" de Pierre Hébert (11 min.), suivis d'une "exploitation" et de "réponses possibles à la question" posée le matin (Resp.: Pierre Jutras).

N.B.: Ces films pourront être remplacés, le cas échéant, par une autre primeur québécoise.

16h30 Évaluation

17h Fin du stage.

Coût et inscription

- Coût: membres: 20\$; non-membres: 90\$ (N.B. la cotisation annuelle, pour devenir membre est de 25\$).
- Frais de voyage: L'ACPQ envisage la possibilité de participer aux frais de déplacement, pour les membres venant de loin (à confirmer plus tard).
- Inscription: Il suffit d'envoyer au siège social de l'ACPQ une petite lettre accompagnée d'un chèque, plus un second chèque de 25\$ pour la cotisation annuelle s'il y a lieu.
- Date-limite: L'ACPQ se réserve le droit d'annuler le stage si, en date du 18 janvier 1983, elle n'a pas reçu un nombre suffisant d'inscriptions. Le cas échéant, les personnes inscrites seront averties et les chèques retournés.
- Qui peut être membre: Tout organisme qui présente des films en 16 ou 35mm sans but lucratif, ainsi que toute personne qui se propose de créer un tel organisme. Un organisme-membre peut déléguer plusieurs personnes pour une même inscription!